

Lanceurs d'alertes : comment mettre en place et gérer une procédure d'alerte interne ?

Les organisations de plus de 50 salariés doivent mettre en place un processus permettant aux lanceurs d'alerte de les contacter de manière efficace et confidentielle. Mathias Avocats vous présente les différentes étapes de cette procédure, telles que prévues par le décret n°2022-1284 du 3 octobre 2022.



19 RUE VERNIER, 751017 PARIS
CONTACT@AVOCATS-MATHIAS.COM
WWW.AVOCATS-MATHIAS.COM